

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 29 (1999)
Heft: 5

Artikel: Dépister le cancer du sein
Autor: Pidoux, Bernadette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-827768>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Dépister le cancer du sein

Le cancer du sein est le cancer le plus répandu chez la femme et sa fréquence augmente avec l'âge. Le meilleur moyen de soigner efficacement cette maladie est de la diagnostiquer le plus tôt possible. Les cantons de Genève et Vaud entreprennent une campagne de dépistage destinée à toutes les femmes de cinquante à septante ans.

« Dans l'état actuel de nos connaissances, la mammographie de dépistage constitue le moyen le plus efficace de lutte contre le cancer du sein », explique le professeur Christian Hessler, radiologue lausannois et membre de la fondation pour le dépistage du cancer du sein. La mortalité provoquée par le cancer du sein peut être

réduite de 30 à 40% chez les femmes qui se soumettent au dépistage.

L'an dernier, 245 femmes décédaient d'un cancer du sein dans le canton de Vaud et 100 connaissaient le même sort dans le canton de Genève. Des chiffres alarmants qui ont incité les autorités vaudoises et genevoises à réagir. La campagne de prévention qui commence ce printemps a bien sûr pour but de détecter les cas pour les soigner à temps, mais vise aussi à limiter les coûts importants qu'engendrent de longs traitements. Un dépistage rapide permet surtout aux femmes d'éviter de pénibles opérations d'ablation d'un sein.

Invitation personnelle

Toutes les femmes résidant dans les cantons de Vaud et Genève, âgées de 50 à 69 ans, recevront d'ici à l'an 2000 une première lettre, chez elles, les invitant à effectuer une mammographie de dépistage dans l'institut de radiologie de leur choix. Cet examen leur sera proposé ensuite tous les deux ans.

Chaque femme se rend donc dans l'institut qui lui convient, selon une liste de lieux agréés qui lui est communiquée. Dans un premier temps, un questionnaire lui est remis. Ensuite, une technicienne réalise deux clichés de chaque sein. Cette radiographie n'est pas douloureuse, mais juste un peu inconfortable et de toute façon très rapide. Le rendez-vous ne prend qu'une demi-heure à peine.

Les clichés réalisés seront examinés par deux radiologues successivement et, si leurs avis divergent, un troisième radiologue procèdera à un arbitrage. Le résultat de la mammographie est adressé par lettre à chaque femme, ainsi qu'au médecin de son choix, dans un délai minimum d'une semaine.

Si aucune anomalie faisant penser à un cancer du sein n'est détectée, et cela se produit plus de neuf fois sur dix, la femme qui a subi cet examen sera pleinement rassurée. Au cas où une anomalie est repérée, le médecin priera sa patiente de faire des examens complémentaires. Il faut

savoir que sur cinq résultats suspects, quatre ne sont pas des cancers, mais des fibromes, des kystes ou des glandes calcifiées.

Les radiologues acceptent de se soumettre à des procédures d'évaluation pour assurer une qualité optimale du dépistage. Ce programme implique un travail commun important de plusieurs types de spécialistes.

«Ce dépistage constitue une manière nouvelle de pratiquer la médecine dans notre pays et préfigure la médecine du prochain siècle, explique le Dr Hessler. Pour la première fois en Suisse, des personnes seront invitées officiellement à effectuer un examen de dépistage. Cela se pratique couramment dans les pays anglo-saxons qui ont une culture de santé publique plus développée que la nôtre.»

Bernadette Pidoux

Remboursement

La mammographie de dépistage n'était, dans un premier temps, pas remboursée par l'assurance de base (LAMal). La Fondation pour le dépistage du cancer du sein, ainsi que la Ligue contre le cancer et la Fédération romande des consommateurs, ont déposé une requête auprès de l'OFAS. De son côté, l'ADF vaudoise (Association des droits de la femme) mobilisait, au printemps 1997, la population féminine en récoltant plus de 20 000 signatures dans une pétition

remise à Ruth Dreifuss. Désormais, cet examen fait partie des prestations remboursées par la LAMal.

La mammographie de dépistage coûte 140 francs, montant pris en charge par l'assurance de base. La femme ne paie donc que le 10% de l'examen. Mais il subsiste un problème que la Fédération romande des consommateurs souhaite voir régler: pour toutes celles qui ont une franchise annuelle et qui ne l'ont pas encore payée, la mammographie est logiquement à leur charge.

Renseignements: Fondation pour le dépistage du cancer du sein, 21 rue du Bugnon, 1005 Lausanne, tél. 021/ 314 39 90.

Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein, bd de la Cluse 43, 1205 Genève, tél. 022/320 28 28.

Nouvelles médicales

Point de vente – Praximed SA, société spécialisée depuis plus de trente années dans la vente de fournitures et d'équipements médicaux et chirurgicaux ainsi que de moyens auxiliaires pour le soin à domicile, a réouvert son point de vente depuis mars de cette année à la rue de Bourg à Lausanne.

L'établissement propose un conseil personnalisé, ainsi qu'un service de location, la mise en service et la maintenance de ses produits.

Spécialistes de l'installation de lift d'escalier, Praximed travaille avec les EMS, le corps médical et les hôpitaux, tout comme les établissements privés.

Praximed, rue de Bourg 11-13, 1003 Lausanne, tél. 021/312 11 41.

Dents et tabac – Les effets directs de la fumée sur les gencives et sur les dents sont restés longtemps méconnus. Aujourd'hui, le tabagisme est considéré par les médecins-dentistes comme un facteur directement associé aux maladies bucco-dentaires. Des études récentes ont montré que les substances toxiques du tabac provoquent des lésions de tous les organes dans lesquels elles se déposent. Dans le cas de la gingivite aiguë, par exemple, les patients qui fument en sont atteints deux à trois fois plus. La nicotine absorbée par les muqueuses buccales rend les fumeurs particulièrement sensibles aux cancers de la bouche, du pharynx, du larynx et de l'œsophage. La fumée favorise la

création de poches dans les gencives, affaiblit l'os parodontal, développe le tartre et accentue le retrait des tissus dentaires. Les mécanismes ne sont pas simples à déterminer: la nicotine est en question, mais il semble aussi que la fumée cause une dégradation des œstrogènes et une perturbation de leur action stabilisatrice sur le calcium du squelette. La cigarette augmente donc les besoins en soins dentaires, mais de plus peut avoir un effet négatif sur le déroulement et les suites du traitement: les plaies des fumeurs guérissent moins vite, les implants se détachent plus facilement et le patient qui fume développe plus de caries radiculaires. Une bonne raison supplémentaire d'arrêter de fumer!